

Peut-être cette grande assemblée me permettra-t-elle, comme représentant d'un pays dont les liens avec les Etats-Unis sont si étroits, de dire combien le Canada a ressenti et continuera de ressentir la perte d'un ami aussi cher et d'un voisin aussi excellent que le Président Roosevelt. A ceux, nombreux ici, qui ont joui de son amitié, sa mort a été un deuil profondément émouvant. Aux Etats-Unis, et à l'occasion de ce deuil national, j'exprime une fois de plus la sympathie de toutes les Nations représentées ici.

Mais la mort de Franklin Roosevelt a été plus qu'une perte pour les pays voisins, elle a été une perte pour tous les hommes épris de liberté. Cette perte confère à chacun d'entre nous une responsabilité accrue. Si l'esprit de Franklin Roosevelt anime les délibérations de cette Conférence, son succès est assuré. Le plus bel hommage que les représentants des Nations Unies puissent rendre à sa mémoire consistera à édifier, en unissant leurs efforts, une organisation du monde qui traduira les buts et les idéals de sa vie, un système de coopération internationale qui bannira du globe la menace de guerre et la peur de la guerre.

Je ne saurais exprimer à ceux qui, partis d'autres pays, sont venus dans ce continent, d'espoir plus fervent pour l'avenir de l'humanité qu'en disant que de l'instrument que nous façonnons aujourd'hui il sortira peut-être des relations entre toutes les nations semblables à celles qui depuis des générations ont été le patrimoine commun du Canada et des Etats-Unis.

Je me permettrai encore une autre allusion d'ordre personnel. Tous les délégués ici présents s'associeront à l'espoir exprimé par M. Stettinius que M. Cordell Hull voie sa santé suffisamment rétablie pour prendre part à nos délibérations avant la clôture de la Conférence. Le nom de M. Hull sera toujours évoqué lorsqu'il sera question des origines de l'organisation de la sécurité mondiale. Les années qu'il a consacrées à la cause de la liberté mondiale, sa grande sagesse politique, le courage dont il a fait preuve lorsqu'il a entrepris, à son âge, le pénible voyage de Moscou en 1943, et la large part qu'il a prise dans l'élaboration des propositions soumises à notre examen lui ont acquis une place durable parmi les fondateurs des Nations Unies.

Les travaux de cette Conférence ont été grandement facilités par les études préparatoires effectuées à Dumbarton-Oaks et à Yalta par les Puissances invitantes. Nous pouvons tous nous réjouir de ce que les grandes Puissances aient abouti à des propositions coordonnées en vue d'une organisation mondiale de la sécurité. C'est là un grand pas en avant, une contribution considérable apportée d'ores et déjà à l'instauration et au maintien de la paix mondiale.

Le développement rapide de la situation sur les fronts de guerre ainsi que les lourdes exigences auxquelles doivent satisfaire tous ceux qui sont représentés à San-Francisco, font qu'il est extrêmement souhaitable de s'atteler sans délai à l'examen détaillé des propositions soumises à la conférence.

Il n'entre pas dans les intentions de la Délégation canadienne de présenter, en session plénière, des amendements précis à ces propositions. Notre Délégation fera connaître son point de vue en temps et lieu lorsque seront abordés les divers points à l'ordre du jour. La seule préoccupation qui inspirera les amendements que nous pourrions proposer ou appuyer à un stade ultérieur sera d'aider à la création d'une organisation qui, au cours des années et des décennaires à venir, sera assez forte et assez souple pour résister à tous les efforts auxquels elle pourra être soumise.

Nous ne serons pas guidés par des considérations d'orgueil ou de prestige national et ne rechercherons pas des changements inspirés par de tels motifs. Nous reconnaissons que le pouvoir et la responsabilité doivent aller de pair et que la sécurité internationale dépend en premier lieu du maintien, du côté de la paix, d'une prépondérance écrasante. Toutefois, la puissance n'est pas concentrée exclusivement dans les mains de quatre ou cinq Etats